



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 12 novembre  
A LIEVIN

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Jean Pierre JANNOT – Jacques TINCHON -

---

### FORFAITS

Journées des 6 et 7 NOVEMBRE 2021

#### SENIORS D7 – GROUPE B

##### Rencontre AS BONNIERES / FC CAMBLAIN

Forfait du FC CAMBLAIN

BONNIERES bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à CAMBLAIN - 1<sup>er</sup> forfait.

#### VETERANS – POULE 1

##### Rencontre : AS LYSSOIS / VERQUIN les MORDUS

Forfait de VERQUIN.

LYSSOIS bat VERQUIN par forfait – score 5/0.

Amende de 25 € à VERQUIN - 1<sup>er</sup> forfait.

*Match retour à LYSSOIS.*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :  
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :  
Marc TINCHON.